

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 novembre 2015.**

**Présents** : Philippe Rose ; André Berthomier ; Jacques Dazas ; Annie Desbordes ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle Milaguet ; Christiane Desnoëlle ; Laurence Giraud ; Christophe Souchaud ; Laurent Vachon ; Liliane Querrioux ; Jean Charry ; Emmanuel Brugier ; Géraldine Levesque et Coralie Deport.

**Secrétaires** : Christiane Desnoëlle et Laurence Giraud.

**Prochaine réunion** : Mardi 15 décembre 2015 à 20h30.

**ORDRE DU JOUR****1. REVISION DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

Madame La Préfète vient de notifier aux communes, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), syndicats mixtes et syndicats des communes, le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Il a été présenté à la commission départementale de coopération intercommunale le 12 octobre dernier. Il appartient donc de saisir l'assemblée délibérante afin qu'elle puisse se prononcer. Après avoir délibéré et suite à un vote à bulletin secret, le CM donne un avis défavorable aux propositions avec 12 voix contre, 2 abstentions et 1 nul.

**2. NOUVEAUX STATUTS DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE LA VIENNE**

Le CM a voté les nouveaux statuts : 14 pour et 1 abstention.

**3. AVENANT A LA CONVENTION DE LA FOURRIERE**

La commune a une convention avec la SPA :

- 6,90€ /jour pour un chien
- 4,10€/jour pour un chat
- 3,10€/ jour pour un chaton
- 1,50€/jour pour un NAC

La convention est reconduite à l'unanimité par le CM.

#### **4. COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER**

L'éventuelle construction de la LGV « Poitiers-Limoges » va induire la remise en état des terrains fonciers après travaux.

Une commission est créée :

- Personnes désignées par la chambre d'agriculture :

Titulaires : Guillaume Desbordes et Benoît Peturaud

Suppléant : Samuel Malpeyre

Titulaire « Protection de la Nature » : Thierry Keufer

- Personnes élues par le CM à l'unanimité :

Annie Souchaud, Emmanuel Brugier et André Norbert Berthomier.

#### **5. AVIS SUR LE PROJET PARC EOLIEN DE PLAISANCE**

Projet d'implantation de 5 éoliennes et d'un poste de livraison situées sur la commune de Plaisance, elles se trouveraient le long de la route nationale 147.

Le CM a voté : 2 abstentions, 13 pour.

#### **6. RESTAURANT**

- La commission a effectué l'inventaire du restaurant et les prix ont été fixés.

Une première vente va être réalisée uniquement pour les habitants de la commune le 13 décembre 2015.

- M. SENSE souhaiterait acheter la licence IV du restaurant d'Adriers, un accord de principe sur la vente est donné par le CM.

#### **7. DIVERS DEVIS**

##### **Abattage d'arbres :**

Société ARBOR Passion Élagage :

- 2 arbres au niveau du restaurant : 600€ TTC

- 1 Epicéa chez M. Max Michelet : 450€ TTC

##### **Sorégies :**

En priorité, il faut remplacer 2 lanternes défectueuses : une « rue des vignes » et la seconde « place du lavoir », le devis est de 1191,18€ avec une subvention du syndicat de 198,47€.

Ensuite, il faut prévoir une lanterne « Rue Font Norée », le devis est de 795€ TTC, avec une subvention du syndicat de 132,52€.

Ces travaux peuvent être placés en investissement.

**Le CM a voté à l'unanimité tous les devis.**

## **8. DECISION MODIFICATIVE**

La DM votée à l'unanimité afin de prendre 1 032,53€ (soit 1 100€) sur l'article 61523 fonctionnement voirie pour le verser en investissement sur la ligne éclairage public pour réaliser les travaux de remplacement des lanternes.

## **9. TARIFS 2016**

### **Assainissement :**

- En 2015, sur Adriers les prix pour l'assainissement sont :

36€ l'abonnement ; 0,62 centimes le m<sup>3</sup> ; 380€ le raccordement.

- Pour 2016, le CM vote à l'unanimité les augmentations suivantes :

40€ l'abonnement ; 0,70 centimes le m<sup>3</sup> ; 400€ le raccordement ,  
afin de se rapprocher des tarifs pratiqués par les communes voisines.

### **Cimetière**

Les achats de case columbarium et de concession se font pour une durée de 50 ans.

- En 2015, la case columbarium est à 500€, la concession à 110€ le m<sup>2</sup>,

- En 2016, le tarif est inchangé pour la case columbarium, la concession sera à 120€ le m<sup>2</sup>.

### **Salle Polyvalente**

Les prix vont être réévalués, une commission est créée et composée de : Jacques Dazas, Philippe Rose, Laurence Giraud et Christiane Desnoëlle.

### **Loyers bâtiments communaux**

Le CM décide une augmentation de 0,10 %.

### **Repas de la cantine scolaire**

En 2015, le repas est à 2,25€.

En 2016, le coût du repas est inchangé soit 2,25€, le CM vote à 14 pour et 1 abstention.

## 10. ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE

Le CM décide de donner la rédaction du document unique à la CCM. La commission sera constituée de Mylène Guillerand (conseillère prévention de la CCM ), Philippe Rose, Thierry Rolle Milaguet, Laurent Bonvarlet et Nadège Lasselle.

## 11. QUESTIONS DIVERSES

### a. Bilan de la section d'investissement du budget au 26 novembre 2015

Pour info au CM.

### b. Demande raccordement assainissement

Pour info : deux raccordements sont prévus :

- L'entreprise ADIAL a besoin d'un raccordement pour un local à part de l'usine.
- M. Moebis, rue des vignes, souhaite raccorder sa parcelle au réseau d'assainissement.

### c. Élections régionales : Répartition des bureaux de vote

#### 6 décembre 2015 :

- 8h -12h : Laurence Giraud, Laurent Vachon et Christophe Souchaud,
- 12h -15h : Emmanuel Brugier, Christiane Desnoëlle et Annie Desbordes,
- 15h -18h : Liliane Querrioux, Philippe Rose et Thierry Rolle Milaguet.

#### 13 décembre 2015 :

- 8h -12h : Jacques Dazas, Jean Charry et Laurent Vachon,
- 12h -15h : Coralie Deport, Géraldine Levesque et André Berthomier,
- 15h -18h : Thierry Rolle Milaguet, Liliane Querrioux et Philippe Rose.

### Vente du matériel du restaurant le 13 décembre :

- 9h -12h : Thierry Rolle Milaguet, Annie Desbordes et Christiane Desnoëlle.
- 14h -16h : Laurence Giraud, Annie Desbordes et Christiane Desnoëlle.

### e. Plantation de haies bocagères

L'équipe « Emplois Verts » du SMPM plantera 1000 plants, cette prestation est gratuite, les personnes intéressées doivent le faire savoir auprès de la mairie.

## SITUATION FINANCIERE :

Entrées	175 918,26€
Recettes	694 030,07€
Dépenses	641 453,48€
<b>Solde</b>	<b>228 494,85€</b>